

saint-pardoux

Une nouvelle monnaie !

Pendant les festivités de la fête de la Musique et Reggae Charette, la municipalité va mettre en place une nouvelle monnaie, les « pardoux », échangeable contre des euros. Les pardoux seront vendus par carnet de dix, 1 € étant égal à 1 pardoux. La banque pour l'échange sera située au niveau du foyer rural, par un passage de deux stands, pour acheter les pardoux sur place, avec possibilité de payer par carte bancaire : ils serviront pour les achats de boissons et pour la restauration sur tout le site des festivités de la fête de la Musique le jeudi 21 juin et pour Reggae Charrette le lendemain.